



EN BREF :

- Situation générale.
- Carotte : ponte de la mouche de la carotte en cours; taches foliaires à surveiller.
- Céleri : progression de la tache cercosporéenne; tache bactérienne toujours active; punaise terne encore présente; peu de carences observées.
- Laitue : pucerons toujours menaçants surtout en Montérégie; peu de nécrose marginale observée; mildiou : demeurez vigilant.
- Oignon et poireau : arrachage et andainage des oignons; thrips toujours très actifs en Montérégie; activité de la teigne à la baisse, dernière recommandation de traitement; mildiou et *Botrytis* à surveiller surtout dans l'oignon vert.

SITUATION GÉNÉRALE

Le portrait climatique des deux dernières semaines (du 15 au 29 août) se résume ainsi :

- Au point de vue des températures, la première semaine a surtout été marquée par du temps frais et même froid la nuit (près du point de congélation à plusieurs endroits le 20 août au matin). Durant la deuxième semaine, au contraire, les températures se sont élevées au-dessus des normales.
- Des précipitations sont survenues du 15 au 17 août, puis du 23 au 25 août, souvent sous forme d'orage. La première période a apporté seulement 5 à 20 mm de pluie, tandis que pour la seconde, on a reçu de 20 à 45 mm.

Donc, pour la première semaine, les conditions ont été plus sèches. Par contre, les températures fraîches ont fait en sorte que les cultures non irriguées n'ont pas eu à subir de stress trop importants. Les pluies survenues du 23 au 25 août ont en général été suffisamment abondantes pour permettre aux cultures de faire face au temps chaud qui a suivi, sauf en Montérégie-Ouest ou sur les sols légers des autres régions. Il est difficile de dire pour l'instant si les pluies reçues hier soir et aujourd'hui (30 août) ont été suffisamment abondantes pour corriger cette situation.

Durant ces deux semaines, les périodes de mouillure du feuillage ont été très fréquentes en raison des quelques jours de pluie et surtout des importantes rosées matinales. Par contre, ces périodes de mouillure n'ont en général pas été trop longues (assèchement rapide), sauf le samedi 25 août (temps chaud et très humide).

Ainsi, en général, la situation est demeurée plutôt stable en ce qui concerne les insectes et les maladies.

CAROTTE

Mouche de la carotte

La période de ponte de la mouche de la carotte est en cours. Si vous devez intervenir contre cet insecte, traitez vos champs en début de soirée lorsque le vent tombe, mais avant le coucher du soleil. Consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 14** du 11 août 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14tn05.pdf>).

Taches foliaires

Les taches foliaires (*Cercospora* et *Alternaria*) n'ont progressé que légèrement durant les 2 dernières semaines. Ces maladies (au moins une des deux, mais principalement *Cercospora*) sont présentes dans la majorité des champs de toutes les régions. Dans certains cas, en Montérégie et dans Lanaudière, le nombre de taches est même relativement élevé. **Assurez-vous de bien protéger vos champs avec un produit approprié dès que le seuil d'intervention est atteint. Répétez les traitements en gardant un intervalle de 7 jours lors des périodes pluvieuses.** Ne rallongez cet intervalle que si les conditions demeurent sèches et que les rosées s'assèchent rapidement.

La liste des fongicides homologués pour réprimer les brûlures foliaires dans les carottes est présentée dans le bulletin d'information **No 03** du 5 juillet 2007 (version modifiée le 17 juillet 2007) (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn07.pdf>). La majorité de ces produits fonctionnent très bien contre les deux maladies (*Cercospora* et *Alternaria*). Par contre, LANCE (boscalid) et SWITCH (cyprodinil et fludioxonil) sont seulement efficaces contre *Alternaria*. **Assurez-vous de bien identifier le type de tache présent dans vos champs avant d'intervenir.**

CABRIO, LANCE, PRISTINE (partie Boscalid) et SWITCH sont des fongicides capables de pénétrer à l'intérieur des tissus foliaires (effet systémique); ce sont donc les meilleurs produits à utiliser lorsque des pluies abondantes (plus de 25 mm d'eau) sont prévues les jours suivant le traitement.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter la stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires (taches foliaires) de la carotte présentée dans l'avertissement **No 10** du 15 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn05.pdf>).

CÉLERI

Situation générale

La tache bactérienne est demeurée plutôt stable, tandis qu'on observe davantage de cas de la tache cercosporéenne. Assurez-vous de bien distinguer les deux maladies, puisque la tache cercosporéenne présente un risque plus important pour la culture. Les taches bactériennes sont relativement petites (2 à 5 mm), de couleur brun rouille, possèdent un contour arrondi et sont souvent entourées d'un halo jaune. Pour leur part, les taches cercosporéennes sont gris brunâtre, relativement grosses (1 cm ou plus), ont une texture sèche et légère et, en condition humide, on peut observer des spores à leur surface. Les taches cercosporéennes se retrouvent aussi sur les pétioles où elles ont alors une forme allongée (parallèles aux nervures). Au besoin, des échantillons foliaires des plants malades peuvent être envoyés au Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ, pour faire confirmer le diagnostic.



Très peu de symptômes de **cœur noir (carence en calcium)** sont observés dans les champs. De même, on observe peu de nouveaux symptômes de **gerçure du pétiole (carence en bore)**. Comme à l'habitude, continuez vos applications foliaires de bore et de calcium en ciblant les périodes de croissance les plus actives. Nous vous rappelons qu'un faible taux d'humidité du sol augmente le risque et que plus les céleris approchent de la maturité, plus ils sont susceptibles de développer des symptômes.

La **punaise terne** doit encore être surveillée de près, et ce, même si globalement les populations de l'insecte ont diminué (Montérégie), puisqu'on la retrouve encore dans environ 20 % des champs.

LAITUE

Insectes

La situation demeure semblable à celle présentée il y a deux semaines. Les **pucerons** continuent de représenter une menace importante, principalement en Montérégie. Dans les autres régions, même si les populations varient davantage, l'insecte doit aussi être surveillé de près.

La **punaise terne**, quoique moins présente, doit aussi être surveillée dans la plupart des régions.

Les populations de **cicadelles** ont encore augmenté dans certains champs de l'Île d'Orléans mais, comme aucun symptôme de jaunisse de l'aster (maladie transmise par les cicadelles) n'est observé, aucune intervention n'a encore été recommandée.

Nécrose marginale (carence en calcium)

On ne rapporte pas de symptôme de nécrose marginale dans la région de Québec, tandis qu'on en observe très peu en Montérégie-Ouest. Comme à l'habitude, continuez d'intervenir régulièrement avec des applications foliaires de calcium en ciblant le plus possible les périodes de croissance les plus actives. Nous vous rappelons qu'un faible taux d'humidité du sol augmente le risque et que plus les laitues approchent de la maturité, plus elles sont susceptibles de développer des symptômes. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention contre la nécrose marginale présentée dans l'avertissement **No 04** du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>).

Mildiou

Des symptômes de mildiou sont encore observés sur les feuilles du bas dans plusieurs champs (environ 15 %) en Montérégie-Ouest. La maladie est favorisée par les températures fraîches (15 à 21 °C) et les périodes de mouillure prolongées du feuillage (plus de 7 heures) survenant la nuit ou par temps sombre (nuageux). **Même lorsque les conditions sont peu favorables à cette maladie, il est très important d'appliquer les fongicides protectants ZINEB ou SERENADE MAX dans les champs où des symptômes sont présents, de même que dans les champs voisins. Lorsqu'on prévoit des conditions fraîches et humides, et surtout lorsqu'on observe beaucoup de taches, on doit intervenir avec des fongicides plus puissants et possédant un effet curatif, comme le RIDOMYL GOLD MZ et l'ALIETTE.** Notez cependant que le RIDOMYL GOLD MZ n'est homologué que sur la laitue pommée. Au besoin, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 06** du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).



OIGNON ET POIREAU

Arrachage et andainage des oignons (jaune et espagnol)

Lorsque leur feuillage s'assèche, il est important de ne pas laisser les oignons en place trop longtemps avant de les arracher et de les andainer. Selon les experts français, le moment idéal pour procéder à l'arrachage des oignons se situerait au stade 3 ou 4 feuilles encore vertes. Au-delà de ce stade, surtout si le sol est humide, il y a un risque que les pelures soient tachées, que la croissance des racines reprenne ou qu'une partie de la capacité de dormance des oignons soit perdue. En résumé, à partir du moment où le séchage de l'oignon est bien amorcé, on ne devrait pas laisser sa base en contact avec du sol humide.

Il est également important, lors du séchage, de retourner périodiquement les andains. On favorise ainsi le séchage et on évite que des taches apparaissent sur les pelures en contact avec le sol. Cette opération est recommandée, en particulier lorsque des pluies fortes surviennent après l'arrachage ou lorsqu'il y a présence de beaucoup de mauvaises herbes dans les andains.

Thrips

Les thrips sont encore à surveiller de près en Montérégie dans les rares champs d'oignons (jaune ou espagnol) qui ne sont pas encore matures (couchés à 50 % ou plus), dans le poireau et dans l'oignon vert. Méfiez-vous, car la migration à partir des champs d'oignon mature peut être rapide et importante.

En général, dans les autres régions, les populations demeurent bien en deçà du seuil d'intervention. On rapporte cependant un cas dans Lanaudière où l'on a dû intervenir dans l'oignon vert.

Continuez de suivre de près l'évolution de la population dans vos champs et traitez dès que le seuil d'intervention est atteint (3 thrips par feuille pour l'oignon récolté sec; 1 thrips par feuille pour l'oignon vert et le poireau). Appliquez beaucoup d'eau (traitez si possible sur la rosée) et effectuez un deuxième traitement de 5 à 7 jours après le premier. Pour plus d'information, consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement No 06 du 25 juin 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn04.pdf>).

Teigne du poireau

Plutôt fluctuantes la semaine dernière (à la baisse, stable ou à la hausse), les captures de la teigne ont diminué de manière significative sur la majorité des sites cette semaine. Le pic d'activité de la 3^e génération a donc été dépassé.

Si vous désirez intervenir contre cette génération (en cas de dommages significatifs par le passé, par exemple) et que vous ne l'avez pas déjà fait, nous vous recommandons d'intervenir dès maintenant. Il est important de ne pas attendre l'apparition des dégâts, puisque le gros du dommage aura déjà été encouru.

Si vous avez déjà fait un traitement, n'intervenez à nouveau que si vous avez capturé un nombre élevé de teigne après ce traitement.

Consultez la stratégie d'intervention détaillée présentée dans le bulletin d'information No 03 du 7 juillet 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn06.pdf>).



Mouche dans l'oignon vert

La ponte se poursuit. Si votre stratégie de lutte habituelle dans l'oignon vert inclut des traitements foliaires contre cet insecte, continuez vos interventions. Au besoin, consultez l'avertissement No 02 du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

Maladies

Suivez de près vos champs d'oignon vert et les rares champs d'oignons (jaune ou espagnol) qui ne sont pas encore matures. L'inoculum (spores présentes dans l'air) de **la brûlure de la feuille (*Botrytis*)** est très important en Montérégie, dans Lanaudière et dans les Basses-Laurentides. **Le mildiou** est aussi une menace sérieuse dans ces deux dernières régions où de nouveaux cas sont rapportés (oignon espagnol et oignon vert).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome – Avertisseur - terre noire
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-2210, poste 229 - Télécopieur : 450 454-7959
Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 17 – carotte, céleri, laitue... – 30 août 2007



**CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU**

Avertissement No 17 – 2007, page 5